



ABANDON DE RECOURS

Je déclare participer de ma propre initiative aux manifestations sur circuit du Club Porsche de Genève. Je déclare par la présente renoncer pour moi-même, mes héritiers, mes proches (mes parents, mon conjoint, mes enfants) et nos assureurs à tous recours contre :

1. le ou les organisateurs et / ou exploitants du circuit, si la manifestation à lieu sur circuit ;
2. le ou les organisateurs de la manifestation ;
3. d'autres participants et, si la manifestation à lieu sur circuit, d'autres utilisateurs dudit circuit ;
4. les participants et propriétaires (ou les détenteurs) des véhicules participants ;
5. les préposés aides bénévoles et chargés de mission des personnes (ou organismes) visés aux points 1, 2, 3 et 4 et ci-avant ;
6. les assureurs des personnes (ou organismes) visés aux points 1, 2, 3, 4 et 5 et ci-avant ;

pour tous dommages que je subirais au cours de la manifestation.

En cas de décès, le présent abandon de recours contient également engagement de porte-fort pour mes ayants droits, mes héritiers, mes proches et nos assureurs.

Lors d'un retrait de permis, je ne participe à aucune manifestation motorisée et me retire spontanément en cas d'inscription déjà régularisée.

Je déclare également accepter les règlements qui régissent la manifestation et je m'engage à les respecter sans réserve.

Je déclare être responsable des dégâts éventuels que j'occasionnerai aux infrastructures et notamment aux rails de sécurité du circuit et m'engage à en rembourser les frais ainsi occasionnés.

Lorsque l'inscription est faite directement sur notre site, ce document fait partie intégrante du formulaire d'inscription aux manifestations du Club Porsche Genève